BULLETIN

de la Ligue des Communistes Internationalistes

ADMINISTRATION :
V. MARTENS
Rue de l'Indépendance, 114, Molenbeek
Compte ch. postaux : 2766,40 Bruxelles

LE NUMERO : 50 CENTIMES
Abonnement annuel : 6 francs
PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

REDACTION :
A. HENNAUT
468, Chaussée de Waterloo, 468
IXELLES-BRUXELLES

Mars 1935
3
Quatrième année

SOMMAIRE : La manifestation interdite. — La situation internationale et la Guerre. Vers la diffusion de nos organisations de classe.

La Manifestation interdite

... Notre parti a puissamment aidé à maintenir non point la paix — il n'y en a pas dans un ordre social comme le nôtre — mais une trêve. Si notre Plan (du Travail) n'avait eu que ce mérite, il aurait tout de même donné à des foules qui souffrent une espérance... On dit que nous provoquons à la grève générale, que nous tentons d'exploiter politiquement le mécontentement qui grandit. Ce n'est pas vrai. Une grève générale serait une grève de désespoir.

(Vandervelde interpellant à la Chambre).

... M. Theunis ne s'est donc pas aperçu de ce que les événements ont confirmé ce que nous disions il y a un mois, à savoir que la seule façon d'éviter la grève générale était de laisser se développer, dans la légalité et la liberté, le mouvement d'opinion pour le Plan du Travail au pouvoir. La manifestation de Bruxelles, au même titre que toutes les manifestations locales ou régionales qui l'ont précédée, aurait dû apparaître, à un esprit averti, comme une soupape de sûreté plutôt que comme un élément de trouble.

(Henri De Man, dans le « Peuple » du 20-2-35).

... C'est à coup de bulletins de vote que nous balayerons le gouvernement des banques.

(Arthur Wauters, dans le « Peuple » du 21-2-35).

Pour ceux qui la chose intéresserait, il y aurait de bien édifiants parallèles à tracer entre notre époque et celle analysée par Marx dans ses deux livres : « La lutte des classes en France » et le « XVIII Brumaire de Louis-Bonaparte », cette période de « révolution » de la petite bourgeoisie, où la « république sans républicains » et la « démocratie sans démocrates » laissèrent le soin aux travailleurs d'encaisser les coups dans la défense de libertés dont le bénéfice allait cependant beaucoup plus à la bourgeoisie qu'aux travailleurs. Mais notre préoccupation est bien plus modeste et elle vise, en premier lieu, à annoter le plus sobrement et le plus nettement possible les diverses péripéties d'une lutte qui vient d'être à nouveau marquée d'une formidable pierre noire pour le prolétariat.

L'interdiction par le gouvernement de la manifestation nationale du 24 février n'est pas un début ; il marque, pour la bourgeoisie, un point d'arrivée. Et quand nous parlons d'une « lutte » dont l'interdiction n'aurait été que l'heureux résultat pour la bourgeoisie, il est bien entendu que nous ne fermons pas les yeux sur la part de conventionnel et d'artificiel dont ce mot est ici entaché, car, à vrai dire, le propre de la situation, c'est qu'une véritable lutte entre les travailleurs et la bourgeoisie a pu être évitée. Elle a pu être évitée grâce à un stratagème aussi vieux que bête : il consiste à faire accroire aux prolétaires que ce ne sont pas eux qui laissent de leurs plumes dans la bagarre, mais que c'est l'adversaire. Il paraîtrait que ce ne sont pas les travailleurs qui sentent s'appesantir sur eux l'écrasante dictature du capital, mais, qu'au contraire, c'est le bloc des financiers conservateurs qui s'effrite chaque jour davantage au point qu'il faudrait s'attendre à le voir sombrer d'un moment à l'autre dans le mépris et la réprobation générale. Cette manière de présenter la réalité fait suite à la campagne tapageuse des « révolutionnaires » du Plan du Travail. Comme les murs de Jéricho devant la trompette de Josué, le « mur d'argent » derrière lequel s'abrite le « gouvernement des affameurs » allait s'effondrer sous les clameurs du front « anticapitaliste » transporté par la foi dans le Plan du Travail. Mais si la foi peut transporter des montagnes, elle s'est révélée, cette fois-ci, incapable d'inquiéter sérieusement le capital financier et d'en contrarier les projets. Il est temps qu'on en finisse, une fois pour toutes, avec la jactance de ces marchands de mystique, ces héros du moindre mal, qui, sous prétexte de réalisme, aident la classe possédante à passer la corde au cou de la classe ouvrière.

***

Le débat parlementaire qui s'est institué à la suite de l'interdiction de la manifestation du 24 février aura eu au moins ce mérite de faire préciser encore davantage la politique de la social-démocratie. Deux socialistes, Hubin et Buset, ont parlé avec franchise (soulevant des protestations de la part de leurs collègues socialistes, protestations que les journaux du parti ont eu garde de taire dans leurs comptes rendus) des mesures immédiates qu'ils voudraient voir prendre par le gouvernement. Ils ont défendu la dévaluation du franc 10 centimes or (il vaut maintenant 14 centimes) comme mesure susceptible de pouvoir ranimer les affaires. Ces deux députés ont eu au moins le courage de dire tout haut ce que bon nombre de leurs

collègues de parti pensent tout bas depuis que Roosevelt s'est acquis une réputation mondiale de sauveteur par ses expériences monétaires.

La dévaluation du franc et la réévaluation des trésors de la Banque Nationale au profit de l'Etat, telles sont donc les deux seules mesures précises qui se dégagent de tout le nuage de poussières soulevé par la propagande pour le Plan du Travail. Après près de deux années de cette propagande la montagne accouche d'une souris ; le titan qui allait « renverser » le mur d'argent, « balayer » les marchands du temple, substituer le « travail » à l'oligarchie de la finance, réclame une modeste manipulation monétaire et quelques mesures destinées à se faire lier plus étroitement les producteurs capitalistes (mesures déjà réalisées en partie — les socialistes se plaisent à souligner le fait — par le gouvernement Theunis).

On se demande ce qu'il y a de spécifiquement socialiste dans les mesures proposées. La bourgeoisie n'est pas, par principe, adversaire de la dévaluation. Elle juge tout simplement — et elle a de bonnes raisons de le faire — que pareille opération offre, pour le capitalisme belge, plus d'inconvénients que d'avantages. Elle n'est d'ailleurs pas unanimes sur ce point. Certains de ses porte-parole, tels Crockaert et dernièrement encore Van Caneghem, plaidaient l'abandon de la politique déflationniste. Donc le contraire de cette politique n'a rien de spécifiquement socialiste. Rien n'empêche, d'ailleurs, de combiner les deux, de faire succéder, par exemple, la dévaluation à la déflation sans que la ligne de continuité dans l'effort de redressement capitaliste n'en subisse la moindre altération. C'est là, d'ailleurs, une éventualité peut-être lointaine, mais qu'on aurait tort d'écarter absolument. La déflation, comme la dévaluation, vise à l'abaissement des prix de revient, la diminution du coût de la production, donc des salaires, condition essentielle de l'augmentation de la rentabilité du capital. La seule différence entre les deux, c'est que la première tend à aboutir à ce résultat par la baisse directe des salaires, tandis que la seconde veut y arriver par la baisse de la valeur des francs par lesquels ces salaires sont exprimés. Le capital financier a pris lui-même l'initiative d'une dévaluation en 1926, mais il en est adversaire en 1935. Il n'y viendra que le jour où il aura épuisé à fond les avantages de sa politique actuelle. Pour l'instant, la défense de ses positions sur le marché international s'accomode encore assez bien de la politique déflationniste. La défense de ces positions reste le problème dominant de la bourgeoisie. La social-démocratie, solidaire en cela du capitalisme, ne peut que la suivre. C'est justement pour cela qu'elle propose des *réformes* de structure comme jadis elle réclamait des *réformes* de répartition. Pour elle, la question ne peut être que de rechercher par *quels moyens* remettre à flot le capitalisme en difficulté. C'est pour cela que toutes ses solutions se retournent contre le prolétariat, augmente sa servitude, disloque son action et l'égare.

***

Dans le « Peuple » du dimanche 24 février, Arthur Wauters, commentant les décisions du Congrès extraordinaire du P. O. B. du 21 courant, écrivait :

« Le P. O. B. n'est pas tombé tête baissée dans le panneau de ses » adversaires. Il n'entend pas se battre où, quand et comment nos » ennemis le décident. Il reste maître de son droit d'initiative, du » terrain de combat, du choix de son heure et surtout de son arme. » Il a trop d'expérience pour jouer tout son avenir en usant tout de » suite du moyen suprême qui lui reste.

» *C'est à coup de bulletins de vote que nous balayerons le gouvernement des banques...* »

Si nous relevons cette phrase, ce n'est pas pour marquer que la social-démocratie n'a rien abandonné de ses illusions parlementaires, parce que pour nous, comme d'ailleurs pour tous ceux qui se donnent la peine d'observer le cours des événements sans préjugés, mais aussi sans fauses illusions, il ne saurait être question pour les socialistes de se dépouiller de leur tendance à chercher à résoudre tous les problèmes sur le plan du parlementarisme, ou plutôt sur le terrain des négociations, avec les classes possédantes, donc de l'abdication en face d'elles. Nous abandonnons volontiers la croyance en une transformation révolutionnaire de la social-démocratie à tous ceux qui ne voyent pas plus loin qu'elle. Si nous soulignons cette nouvelle affirmation de crétinisme parlementaire, c'est pour mettre en relief que, même sur le terrain de ses propres illusions, la social-démocratie s'est proprement fourré le doigt dans l'œil.

Le Plan du Travail — combien de fois leurs auteurs ne l'ont-ils pas affirmé, n'était pas une plate-forme électorale. Longtemps, le P. O.B. a nourri l'espoir de voir se détacher des partis traditionnels un nombre suffisant de députés pour pouvoir former au parlement une majorité du Plan. C'est cet espoir qui vient de s'effondrer au beau milieu des trémolos de Vandervelde et Brunet.

Jamais le gouvernement n'a pu, face à l'opposition socialiste, compter sur une majorité aussi unanime que le 19 février. Et pas seulement au parlement. Partout, la social-démocratie est restée seule vis-à-vis de l'agression gouvernementale. Les quelques articles de l' « Avant-Garde », l'organe des étudiants de Louvain, et les déclarations ambiguës et insignifiantes des parlottes où quelques « jeunes » catholiques, libéraux et socialistes se font des salamalecs est une fiche de consolation bien maigre.

Les quelques libéraux et démocrates-chrétiens qui, en d'autres circonstances, s'abstiennent ou votent contre le gouvernement, ont, cette fois, voté pour lui. Les travailleurs chrétiens du Hainaut, en leur Congrès, approuvaient le gouvernement et M. Bodart déclarait : « Les travailleurs chrétiens peuvent être fiers ; ils n'ont pas de leçon à recevoir des socialistes ». Pourtant, en 1932, M. Bodart pensait en bon soutien du capitalisme, que son devoir était de conclure un pacte avec les socialistes de Charleroi. On mesure à cela le terrain perdu par la social-démocratie sur le plan où elle a coutume de placer sa politique : celui du sauvetage du capitalisme. Lors des grèves du Hainaut, alors que deux cent mille ouvriers se dressaient, comme un seul bloc, contre leurs exploiteurs et que dans le pays d'autres centaines de milliers étaient prêts à se solidariser avec eux, le gouvernement laissait à Vandervelde le soin de formuler les termes du compromis que la bourgeoisie se sentait forcée d'offrir pour éteindre l'explosion des forces prolétariennes. Et la démocratie chrétienne trouvait dans son sein un homme pour la faire participer au mérite qui rejaillit sur les socialistes qui, une fois de plus, avaient posé devant la bourgeoisie en artisan irremplaçable de la paix sociale. Les socialistes furent quasi unanimes, à ce moment, pour considérer le pacte Gailly-Bodart comme un succès socialiste, ce qui prouve qu'ils ne voyaient pas plus loin que le bout de leur nez. Ils ne s'apercevaient pas qu'il réchauffait un serpent dans leur sein. En guise de remerciement, la démocratie-hrétienne s'est associée plus étroitement au pouvoir des financiers qui ne s'est d'ailleurs pas montré trop ingrat, puisqu'il a aidé à la réalisation de quelques idées qui tiennent à cœur à ces autres « anticapitalistes », telles les projets contre les femmes mariées et le contingentement des ouvriers étrangers.

Voilà donc tous les projets d'alliance socialiste avec les représentants de toutes les forces « anticapitalistes », démocrates-chrétiennes et progressistes, voilà ces projets anéantis à tout jamais. E. Monsieur Wauters de conclure son article par cette phrase qu'il voudrait voir résonner comme un cri de guerre : « La campagne électorale est dès maintenant ouverte et la succession de M. Theunis aussi ». Wauters ne se doute certainement pas qu'il vient de faire là l'aveu le plus brutal que la campagne pour le Plan du Travail a avorté : le plan qui n'était pas une plate-forme électorale est maintenant dégradé au rang de vulgaire programme pour des élections hypothétiques, puisqu'il est question de déposer un projet de loi reculant les élections pour jusqu'en 1937. Quant à la succession de Theunis, il ne faut pas être grand prophète pour voir que du train où vont les choses, il y a très peu de chances pour que ce soient les socialistes qui la reprennent.

***

L'indignation manifestée par la social-démocratie à l'annonce de l'ukase gouvernementale était-elle réelle ou feinte ? Question qui ne revêt qu'un intérêt bien médiocre. Car en réalité ce n'est personne d'autre que le P. O. B. et la Commission Syndicale qui ont préparé

l'interdiction de la manifestation. Qu'on se rappelle dans quelles circonstances cette manifestation fut décidée.

En janvier, les arrêtés royaux pour les diminutions de la pension des mineurs et les nouvelles restrictions à l'assurance-chômage avaient produit une profonde émotion dans la classe ouvrière. Dans le Borinage, les mineurs menaçaient de se mettre en grève au cas où l'arrêté aurait été maintenu. Des manifestations organisées par des Comités de lutte, en dehors des organisations syndicales, rencontraient un vif succès. De nombreux syndicats et fédérations du P. C. B. réclamaient la grève générale. La Commission Syndicale sentit que si elle ne donnait pas un exutoire à ce mécontentement profond, elle serait rapidement débordée. Elle se rendait compte qu'elle devait, à tout prix, éviter que la grève des mineurs n'éclata le 4 février. Une fois déclenchée, cette grève aurait rapidement revêti un caractère général et aurait posé non seulement la solution des questions intéressant les mineurs, mais de l'ensemble des griefs de la classe ouvrière toute entière. Il fallait, à tout prix, doubler le cap du 4 février sans que la grève n'éclatât. La Commission Syndicale croyait, d'autre part, qu'une manifestation convoquée pour le 24 février ne pourrait trop énerver le gouvernement. Theunis n'avait-il pas déclaré qu'il ne resterait pas plus de trois mois. Ce terme échouait précisément au commencement de mars.

Tout fut donc mis en œuvre pour éviter le pire : la grève. Au Congrès extraordinaire de la Commission Syndicale du 20 janvier, les dirigeants des Centrales syndicales et le P. O. B. manœuvraient de plus belle pour faire repousser la proposition Delattre tendant à convoquer un Congrès commun de la Commission Syndicale et du P. O. B. pour le 3 février, veille de la date annoncée pour la mise en vigueur des arrêtés-lois. Les dirigeants prévoyaient qu'en cas d'intransigeance de la part du gouvernement, ils auraient pu difficilement résister à une pression des ouvriers réclamant la grève. C'est vers ce moment que Vandervelde fit dans le « Peuple » ouvertement appel à « tous » les hommes de bonne volonté (son appel s'adressait en réalité au gouvernement) pour faire « quelque chose » immédiatement pour remédier au chômage. C'était tendre la perche au gouvernement et lui demander d'aider les socialistes à conjurer la grève. Theunis ne se fit pas prier. Il proposa la création d'une Commission Nationale du Travail.

Les journaux socialistes ont failli éclater d'indignation, parce que quelques heures avant que Theunis fit cette proposition au parlement, un journal officieux, « Le Soir », en avait annoncé la nouvelle, laissant entendre que si les socialistes acceptaient non seulement la grève du 4 février, mais aussi la manifestation du 24 février pourraient être évitées. Et les socialistes de crier à la manœuvre. Mais qui a donc manœuvré ? Non pas la presse à la dévotion du gouvernement, car elle au moins ne cachait pas ce qu'elle voulait : mettre fin à l'agitation ouvrière de nature à compromettre les plans du gouvernement, Il était tout à fait naturel que le gouvernement crut ou feignit de croire qu'en acceptant de collaborer, dans un esprit de solidarité nationale, à la Commission présidée par Francqui, les socialistes s'engageaient en même temps d'user de leur influence pour empêcher que des incidents ne viennent troubler cette atmosphère de la collaboration des classes. Les socialistes devaient savoir qu'en entrant dans la Commission Nationale du Travail, ils reconnaissaient implicitement la politique gouvernementale comme la seule politique possible. D'ailleurs il y a toute raison de croire que ce n'est pas le fait de leur avoir prêter de pareils sentiments qui a eu le don de mettre les socialistes en colère, mais seulement de l'avoir fait d'une façon trop ouverte, rendant ainsi leurs efforts d'apaisement des ouvriers d'autant plus difficile.

Ce qui reste vrai dans tout cela, c'est qu'en repoussant la grève pour le 4 février, en permettant au gouvernement de scinder les revendications des mineurs de celles des chômeurs et autres catégories de travailleurs, en entrant dans la Commission du Travail, les socialistes fournissaient à Theunis les arguments nécessaires pour interdire la manifestation du 24 février. La social-démocratie a montré au gouvernement comment il faut s'y prendre pour saboter l'action ouvrière, quoi d'étonnant que le gouvernement lui emboîte le pas et la dépasse même dans cette voie.

***

Des bruits circulent relatifs à la disparition prochaine de l' « Action Socialiste ». Nous ne savons si ces bruits sont fondés, mais ce qu'on peut affirmer, c'est que ce journal pourrait disparaître sans que la physionomie de la démocratisation socialiste en soit modifiée. On a de la peine à distinguer cette gauche du reste du P. O. B. Et la réconciliation théâtrale du leader de la droite Gailly et du chef gauchiste Spaak devant les ouvriers carolorégiens réunis ne laisse dêtre significative. Gailly s'est prononcé, le 21 février, pour la grève générale de 24 heures après avoir aidé à l'étouffer avant le 4 février, à un moment donc où de nombreux facteurs nécessaires à sa réussite existaient. Spaak s'est rallié à l'ordre du jour de la fraction parlementaire socialiste prenant acte de la décision du gouvernement de créer la Commission Nationale du Travail et... passant à l'ordre du jour. La droite rejoint la gauche et la gauche s'unit à la droite dans la trahison générale et la confusion voulue. Il est vrai que Spaak a eu à subir le feu de la critique des gauchistes bruxellois. Mais ces gauchistes eux-mêmes ne valent guère mieux. Qu'ont-ils fait d'autre que de bavarder et de compromettre gravement les syndicats qu'ils dirigent. Il ne faudrait d'ailleurs pas s'étonner outre mesure si, demain, ces directions de gauche s'écroulaient lamentablement dans l'indifférence totale, abandonnées par les ouvriers qu'elles ont dégoûtés et châtiées par les dirigeants droitiers des Centrales qu'elles ont mécontentés.

La direction des Jeunes Gardes Socialistes, cet autre fleuron du socialisme de gauche, n'a pas résisté plus brillamment que la branche aînée à l'épreuve des événements. Le front unique entre J.G.S. et Jeunesses Communistes a été suspendu juste à temps pour que l'histoire n'ait pas eu à en enregistrer le krach au cours des semaines décisives que nous venons de traverser. Mais le Congrès des J. G. S. ne l'avait-il pas affirmé en janvier dernier : il n'existe entre le P. O. B. et les J. G. S. aucun désaccord de principe. C'est bien ce qui s'est vérifié. Et le front unique des socialistes et des communistes aura démontré, une fois de plus, ne pouvoir servir que des intérêts totalement étrangers aux intérêts des masses ouvrières.

Quant aux trotskystes, ils se sont couverts de ridicule. Avec leur mot d'ordre de gouvernement socialiste — *avec* le Plan du Travail selon les uns, *sans* le Plan selon les autres — ils n'auront fait qu'épauler la jactance social-démocrate tout en faisant la preuve de leur incompréhension complète des conditions de la lutte révolutionnaire. Comment peut-on, sans faire table rase de tous les enseignements de plus de soixante années de lutte ouvrière, poser la question de la prise du pouvoir, de l'insurrection, comme un *problème immédiat*, au moment où les travailleurs se révèlent impuissants à se débarrasser des liens mortels du réformisme qui les empêchent de rassembler leurs forces.

***

Il n'y a personne qui se trompe sur la portée réelle de la honteuse capitulation du P. O. B. Même pas les dirigeants, qui ont pour mission de tromper les autres et de faire prendre la retraite effectuée pour un simple recul permettant au parti de prendre d'autant mieux son élan pour une nouvelle attaque. Il faut dire, d'un autre côté, que le gouvernement n'a usé qu'avec modération de sa victoire sur l'opposition. Le gouvernement a fait étalage de ses forces de répression, mais sans trop grande ostentation cependant. En même temps, il se permettait même une pointe de magnanimité en libérant deux militants emprisonnés pour propagande antimilitariste : le socialiste Rolland et le communiste Gonda.

A en juger par ses *formes* politiques, le régime que certains qualifient de pré-fasciste n'apparaît pas si terrible, Mais ce n'est pas dans les facéties du jeu parlementaire de l'habile Theunis qu'il faut rechercher les vrais caractéristiques du régime. Le gant de velours du gouvernement cache la main de fer de la Société Générale et de tous les suceurs de plus-value. En dehors de l'enceinte parlementair et des antichambres où papillonne la presse et où brille Mon-

La situation internationale et la guerre

Anéantissement du capitalisme ou du prolétariat : Révolution ou Guerre. Voilà le dilemme des événements que nous opposerons à ceux qui claironnant chaque semaine la grande catastrophe sont les plus acharnés fomenteurs de confusion et de défaites prolétariennes. Pour socialistes et centristes, ce qui domine le rythme de croissance des antagonismes inter-impérialistes ce n'est pas l'écrasement des ouvriers dans tous les pays, l'incorporation de l'Etat Soviétique au processus de formation des constellations de brigands, mais les différends entre impérialismes partisans de la « paix » et de la « guerre ». Si le massacre est imminent, c'est que les « gardiens de la paix » sont submergés par les « monstres de la guerre », si les traités conduisent à la conflagration, c'est qu'ils ne tentent pas de désarmer les « Etats provocateurs ». Les ouvriers ont donc pour mission non de s'opposer aux uns comme aux autres, mais de « choisir » les partisans de la « paix », de les appuyer afin de retarder ou d'éviter la guerre de demain.

Traitres et opportunistes substituent ainsi au dilemme : révolution prolétarienne ou guerre capitaliste, celui de « guerre ou paix »; à la lutte des classes deux moments propres à la vie du capitalisme, comme d'ailleurs à toute société divisée en classes. La formule de Clausewitz : « la paix c'est la guerre par d'autres moyens » acquiert toute sa valeur si l'on comprend que la conflagration impérialiste fait partie de la vie de chaque Etat capitaliste. En effet, l'évolution de la technique de production se dirige simultanément vers l'aggravation des luttes de classes — la bourgeoisie devant entretenir une armée improductive de chômeurs — et des luttes âpres pour des débouchés ou des colonies. La guerre apparaît donc pour toutes les « Nations » comme un moment de destruction de la surabondance des produits de générations d'ouvriers que le mécanisme économique de la bourgeoisie rejette; en même temps qu'une tentative d'effectuer un nouveau partage du monde. En somme, c'est là le seul chemin pour maintenir une économie mûre pour le socialisme dans un cadre capitaliste. Les partisans de la «paix» seront, par exemple, les Etats qui défendront le butin réalisé à Versailles, les partisans de la « guerre » ceux qui voudront piller les pillards. Mais tous seront solidaires pour écraser le prolétariat international et créer sur cette base les conditions où s'épanouira la guerre impérialiste. La « paix » n'est ainsi qu'une position de combat de certains capitalismes que le prolétariat ne peut appuyer sous peine de contribuer à réaliser les conditions sociales de la mobilisation future. A la « guerre » comme à la « paix », les ouvriers opposent un régime sans classe et par conséquent sans frontières ni guerres.

Une fois admis que le centre moteur des situations réside

---

sieur Theunis, celui-ci s'éclipse devant M. Francqui. Si Theunis se permet la coquetterie de croiser le fleuret moucheté avec l'opposition la Banque et l'Industrie ne perdent pas leur temps à de pareilles fadaises. Le Comité Central Industriel dicte continuellement ses ordres à ses subordonnés, les Van Isacker et les autres Bovesse. On exige que les diminutions de salaires soient poussées plus à fond. Il paraîtrait que le Comité Central Industriel réclame l'index à 550. Qu'en voilà des diminutions de salaires en perspective. Après le personnel del'Etat, les ouvriers de la métallurgie, des mines s'en voient menacés. A Verviers, dans les bagnes du textile, les patrons monnaient à fond la victoire remportée sur leurs ouvriers — pendant que leurs dames quêtent pour le Comité de Secours, ils affament littéralement hommes, femmes et enfants !

L'arrêté-loi sur l'impôt complémentaire rétablit, en réalité, la supertaxe sur bon nombre de revenus d'ouvriers. Voilà l'autre face de ce « fascisme de sacristie » qu'on souhaiterait voir mieux mis en lumière par la presse social-démocrate, car, somme toute, les diminutions de salaires sont bien plus sensibles à l'ouvrier que les brimades infligées par les cléricaux aux organisations de sans-filistes socialistes. Avant d'enlever les droits politiques aux travailleurs, la bourgeoisie veut leur enlever le droit de vivre en les réduisant à la famine.

Là gît tout le tragique de la situation : la social-démocratie hurle contre les atteintes portées à la démocratie, mais contrecarre toute résistance effective des masses dans le domaine économique. Le journal du Parti Ouvrier Socialiste hollandais, ordinairement bien renseigné de ce qui se passe dans les couloirs du P. O. B., affirmait qu'à la réunion du Conseil Général qui précéda l'interpellation de Vandervelde à la Chambre, il avait été convenu de faire décider par le Congrès la grève générale pour 24 heures. Que s'est-il passé depuis lors pour que le Congrès rejette cette proposition ? Qu'est-ce qui a pu, d'autre part, déterminer les bonzes des Centrales syndicales, ordinairement si jaloux de leur hégémonie dans le P. O. B., à permettre aux organisations politiques de participer au vote sur la question de la grève ? Le P. O. B. désirait-il, en laissant s'exprimer une forte minorité en faveur de la grève, masquer le plus possible sa capitulation et ainsi inspirer quelques craintes au gouvernement ? Les chefs des Centrales auraient-ils fait d'avance le pointage des voix et auraient-ils, sûrs du résultat, voulu rendre à quelques chefs compromis une nouvelle virginité révolutionnaire en leur permettant de voter pour la grève ? Tout porte à croire que de sordides marchandages ont précédé ce Congrès.

Tout cela démontre quel prodige d'énergie il faudra à la classe ouvrière pour venir à bout de ces nids de corruption que constituent le P. O. B. et les organisations syndicales et pour se dresser contre la bourgeoisie. Les grèves de juillet 1932 avaient déjà donné un avant-goût des difficultés de se battre contre le capitalisme. Les récents événements montrent que les obstacles à la lutte n'ont fait que grandir.

Les gens à la vue courte découvrent dans le fait que le P. O. B. a capitulé sans qu'une réaction de la part des ouvriers ne se traduisent par des mouvements de grèves, la preuve des illusions parlementaires éveillées dans les masses par la propagande pour le Plan du Travail. Nous voyons dans l'absence d'une riposte ouvrière l'indication que les obstacles à la lutte, dressés par le réformisme et le confusionnisme n'ont fait que s'accroître. Les masses ne nourrissent pas plus d'illusions qu'en 1932, mais elles se sentent plus abandonnées, trahies, impuissantes. La nécessité de la lutte est plus forte, mais plus fortes aussi sont les entraves à cette lutte.

Il se peut que, malgré tout, des groupes d'ouvriers isolés se lancent dans la bataille. Il faut avouer que de tels soubresauts ont bien peu de chance d'aboutir. Il importe cependant que tout ouvrier se pénètre de l'idée que de telles réactions représenteraient les ultimes manifestations d'un instinct de révolte cherchant une conscience et ne trouvant d'autre issue, dans le chaos actuel et la confusion générale, que dans une action désordonnée. Et ce'st à ce titre qu'il faut, malgré tout, s'apprêter à les défendre.

dans le choc des classes — aujourd'hui dans l'écrasement du prolétariat, l'incorporation de l'Etat prolétarien au monde capitaliste — on peut envisager les circonstances générales où se prépare la guerre.

De même qu'un bloc universel d'Etats capitalistes antagonistes contre la Russie était inconcevable — surtout lorsque le centrisme la dirigeait sur le terrain où s'affrontent les Etats compétiteurs — il est impossible de croire que puissent se constituer des constellations impérialistes parfaites, sans contrastes. Chaque bourgeoisie lutte pour ses intérêts. Son alliance avec d'autres Etats s'effectuera sur la base d'un intérêts fondamentalement commun qui n'exclut pas les multiples contrastes secondaires ou non qui peuvent les opposer. Distinguer le secondaire de l'essentiel n'est pas facile dans une époque aussi tourmentée que la nôtre, d'autant plus que la diplomatie de chaque pays fonctionne dans une direction de préparation du prolétariat à la guerre et est amenée à brouiller toutes les données. En outre, la période actuelle voit encore un entremêlement quasi inextricable de contrastes entre « alliés » de demain ou d'aujourd'hui que rend toute prévision hasardeuse. Le déclenchement de la guerre ne pourra se faire que si tous les contrastes inter-Etats se retrouvent, se polarisent, autour des quelques grandes puissances mondiales. Pour le moment, nous n'en sommes pas encore là et les groupes se constituent, se disloquent, se reforment avec d'autres protagonistes. Les courants qui parcourent la situation internationale se rangent sous l'étiquette de la « paix » et de la « guerre ». Les bénéficiaires de Versailles, particulièrement la France et l'Angleterre, veulent maintenir leur hégémonie, et tout au long d'un cours qui souvent les oppose se rencontrent sous le drapeau de la « paix ». D'un autre côté, l'Allemagne qui lutte pour reconquérir sa puissance lève le drapeau de la revision en groupant ceux qui n'ont rien à attendre de Versailles.

Ces deux courants fondamentaux partent d'Europe pour aboutir dans le Pacifique où se dresse le Japon et les U. S. A. : deux compétiteurs redoutables pour la conquête du monde.

Dans ce « concert des Nations » où s'entrechoquent des intérêts contradictoires l'Union Soviétique apparaît comme un pion secoué par les remous de la tempête. Hier avec le Reich, aujourd'hui avec la France : et demain peut encore réserver bien des surprises.

Les éléments de la politique russe sont excessivement complexes. La « période allemande » qui commença en 1921 avec le Traité de Rappalo et se termina avec l'avènement de Hitler au pouvoir, peut s'expliquer par la tentative des Soviets de s'appuyer sur le revisionnisme du Reich pour fortifier leurs positions envers les capitalismes vainqueurs de 1914. Mais leur tentative s'est retournée contre eux car pour obtenir cet appui ils durent dévoyer le prolétariat du secteur le plus menacé du capitalisme international, lequel accepta l'alliance Russo-Allemande allant jusqu'à la financer pour arriver ainsi à casser les reins aux ouvriers allemands, la conclusion en fut, comme on sait, l'avènement du fascisme. Celui-ci ouvre l'ère du rapprochement avec la France. Reçue par les « Nations civilisées » qui trouvaient que la Russie avait enfin « mérité du capitalisme », la rupture avec l'Allemagne était inévitable dès lors que ce dernier ralliait sous l'étandard de la bataille la Pologne, alors que la France offrait à l'U.R.S.S. le « maintien de la paix », ses capitaux, pour permettre une édification pacifique « du socialisme en un seul pays ». A la France, la Russie offrait une désagrégation certaine des ouvriers français, un anneau pour consolider la chaîne de la « sécurité organisée » en Europe. Le premier but est presque atteint, le second suit la courbe des contrastes inter-impérialistes. Il n'y aurait rien d'étonnant si la dissolution du prolétariat français coïncide avec un renforcement de l'U.R.S.S. comme Etat compétiteur et avec une modification de ses rapports avec la France. Mais pour cela il faudrait vraisemblablement que les Etats-Unis interviennent avec toutes leurs forces sur l'échiquier mondial, faisant converger la «paix» soviétique avec leur prédominance dans le Pacifique et sur le monde. Cependant, momentanément les U. S. A. se replient sur eux-mêmes exploitant, organisant un marché intérieur exceptionnel, se contentant d'investir des capitaux à l'étranger. Et cela n'est pas fait pour dissiper la confusion.

Un autre élément dont il n'est pas facile de prévoir l'orientation future est l'Italie. Elle aussi fut l'alliée de l'Allemagne jusqu'à ce que le problème autrichien l'obligea à mettre le cap sur la France essayant d'incorporer l'Italie à son système de sécurité. Nourri de promesses pendant la dernière guerre, il était normal qu'après avoir reçu une part insignifiante du butin réalisé, l'impérialisme italien fut revisionniste : ce qu'il voulait c'était des colonies et particulièrement dans le bassin méditerranéen à la portée de sa marine. Hitler fut d'abord un appui pour cette politique dirigée contre la France, mais ses projets d'Anschluss avec l'Autriche renversèrent l'alliance. Si l'Italie a besoin de colonies, comme éléments de fonctionnement de son économie, il lui faut aussi des voies d'accès dans le bassin danubien et l'Anschluss le lui fermerait. C'est pourquoi la politique de Mussolini vascille entre deux chemins opposés : la lutte pour la Méditerranée contre la France et la lutte contre l'Anschluss de l'Allemagne. Actuellement, c'est la lutte pour « l'indépendance autrichienne » qui l'emporte. Le pacte de Rome du 6 janvier 1935, signé entre Laval et Mussolini, consacre cette orientation. L'Italie reçoit 114,000 km2 de terre — dans le désert — confinant avec l'Afrique équatoriale française, la Lybie méridionale italienne ainsi « qu'une ligne de côtes faisant face au détroit de Bal-el Mandel, rectifiant la frontière entre l'Erythrée et la côte française des Somalis ». En échange, l'Italie appuie la France contre le réarmement « unilatéral » de l'Allemagne, adhère aux pactes d'assistance mutuelle prônés par l'impérialisme français (qui couvre par là son hégémonie en Europe centrale) et promet de se concerter avec Paris en vue du maintien de l'indépendance autrichienne. Il est évident que la France donne avec ce pacte une liberté de mouvement à Mussolini en Abyssinie : les faits l'ont d'ailleurs prouvé. Non pas que la France soutienne ouvertement pareille campagne. Laval aura vraisemblablement posé ce problème en liaison avec une conflagration mondiale : comme butin colonial italien. Même Rome sait parfaitement qu'une guerre abyssine isolée est grosse de conséquences. Car il lui faut compter — en plus des difficultés géographiques et militaires avec l'hostilité de l'Angleterre inquiète pour le Soudan, du Japon dont les intérêts augmentent en Ethiopie.

Avec le pacte du 6 janvier, l'Italie sait pouvoir compter sur l'appui français pour masser des troupes aux points stratégiques des frontières abyssines. D'ailleurs, le « Temps » du

14 février écrira que « l'Italie montre sa force pour n'avoir pas besoin de s'en servir ». En définitive, il est probable — sans être certain — que l'Italie résoudra le « dernier problème africain » au cours de la guerre de demain. En attendant, avec la sympathie prudente du quai d'Orsay, on essaie d'employer la méthode du Japon en Mandchourie : occuper des « territoires contestés », masser des troupes, ériger des voies stratégiques en exploitant toutes les circonstances favorables. Malgré les concessions de la France, il n'est pas dit que l'Italie tranchera son balancement en sa faveur. Le pacte de Rome peut encore se renier et Mussolini reporter ses regards vers l'empire colonial africain de la France : à ce point de vue, ses antagonismes avec la France paraissent plus profonds qu'avec l'Allemagne.

***

Le développement du Japon et des Etats-Unis en puissances fondamentales du globe relie la Méditerranée et l'Europe centrale au problème du Pacifique qui devient l'axe des compétitions qui paralyseront les antagonismes des différents Etats autour d'elles. La guerre de 1914 a enlevé à l'Angleterre sa prédominance mondiale exclusive et ouvert l'Asie aux luttes de quelques impérialismes hautement développés. Mais pour partager l'Extrême-Orient il faut combattre en Europe là où git la puissance des Métroples : relier les contrastes qui les opposent avec cet objectif. Car c'est dans nos pays que se concentre la vie mondiale du capitalisme et pour permettre à l'Empire nippon ou aux U. S. A. de dominer le globe ils doivent se relier aux antagonismes européens qui se dirigent vers l'écrasement des puissances rivales.

Si depuis la guerre l'Amérique pèse sur l'Europe, c'est bien dans ce but. Si aujourd'hui le Japon manœuvre avec l'Allemagne et la Pologne, c'est bien pour cette raison. D'ailleurs, les manifestations diplomatiques expriment bien cet enchevêtrement. Ainsi, le récent pacte de Londres signé le 3 février entre la Grande-Bretagne et la France s'inspire à la fois de l'Europe et de l'Asie. Il s'agit d'empêcher que la métropole britannique soit acculée militairement par des Etats tels l'Allemagne et ne puisse défendre son vaste empire. Si la politique anglaise envers le Reich s'est jusqu'ici inspirée de deux considérations : le soutenir pour écraser la menace révolutionnaire en comprenant que cette voie menait aussi vers son réarmement et l'employer comme contre-poids à l'hégémonie française, aujourd'hui que Hitler est au pouvoir l'aphorisme de Baldwin : « nos frontières sont sur le Rhin » lui ont fait comprendre que l'heure avait sonné de réaliser un bloc continental contre une puissance militaire redoutable qui tint tête au monde en 1914. Le pacte de Londres contient donc un accord aérien entre Londres et Paris et l'accord de ce premier avec la « sécurité organisée » française qui groupe déjà la Russie (Pace oriental), la Petite Entente (Pactes régionaux d'assistance mutuelle) et momentanément ou non l'Italie (Pacte de Rome). Jusqu'ici l'Angleterre s'accommodait du rôle tampon joué par la Russie d'Asie entre elle et le Japon : c'était là une des raisons de ses mauvaises relations avec Moscou. Le pacte de Londres déterminera-t-il un changement de l'orientation russe ? C'est fort possible. L'U. R.S.S. peut ne plus trouver de « paix » dans une « sécurité organisée » où participe l'Angleterre. Mais les relations de cette dernière avec le Japon sont encore très troubles. La conférence navale de Londres (Janvier 1935) a vu un bloc anglo-américain s'opposer à la demande de parité navale des nippons, bien qu'antérieurement les compromis économiques de la City, tels les accords sur le coton, défavorables à Mandchester, les pourparlers entre la Fédération des Industries britannique et japonnaise « pour la mise en exploitation du Mandchoukouo » (« Temps » du 1er janvier), les investissements de Londres dans cette contrée, permettent de supposer qu'il n'y a encore rien de définitif dans la position envers le Japon. Faut-il donner peu ou beaucoup d'importance à la note du 22 Octobre de l'agence Reuter disant qu'un accord mi-économique mi-militaire aurait été signé entre Berlin et Tokio ? Faut-il voir dans le Pacte de Londres une riposte à cet accord et à la dénonciation japonaise du Traité naval de Washington ? S'agit-il pour l'Angleterre de séparer la France de la Russie, le Japon de l'Allemagne et d'appuyer les visées nipponnes en Extrême-Orient soviétique pour protéger ainsi son Empire ? Les matériaux dont nous disposons ne permettent malheureusement pas de vérifier ces hypothèses d'autant plus que la situation elle-même est confuse et contradictoire. La position des U.S.A. aggrave l'obscurité actuelle et peut-être faudra-t-il attendre qu'avec le déroulement des événements l'Amérique lance toutes ses forces dans le jeu des compétitions asiatiques, pour que s'accélère la constitution des constellations.

Vers la dissolution de nos organisations de classe

Déjà au cours de la période progressive du capitalisme, le réformisme eut la possibilté,, au nom de la « conquête graduelle de l'Etat par le prolétariat », d'orienter le mouvement ouvrier vers l'asservissement de ses organisations de classe à l'appareil capitaliste.

De plus, dans la phase d'après-guerre, il est apparu nettement que le chômage était devenu une des composantes, un des facteurs organiques du système capitaliste, engendré par le développement même de la production et de l'accumulation du capital. Etant donné que les vagues successives des défaites prolétariennes déferlant sur toute l'Europe avaient balayé les obstacles à la re-conquête par la social-démocratie de son hégémonie perdue dans les batailles révolutionnaires qui suivirent le coup de tonnerre de la Révolution Russe, la croissance du chômage à l'état endémique ne pouvait donc qu'offrir un élément de renforcement de cette hégémonie, sur le mouvement syndical. Ce fut particulièrement le cas en Belgique.

L'établissement du système mixte de l'assurance-chômage y fut le point de départ d'une pénétration progressive du contrôle étatique bourgeois au sein des organisations syndicales et le déroulement de la crise économique mondiale, accéléra

encore le rythme de cette pénétration. L'activité essentielle des syndicats convergea vers les exigences grandissantes du mécanisme complexe du service-chômage et on assista non seulement à une extension du chancre bureaucratique, mais à une transformation du syndicat, d'instrument de la lutte des classes en un organe administratif étouffant toute lutte ouvrière. Le syndicat devient en somme l'agent de liaison entre l'Etat capitaliste et les ouvriers, l'amortisseur des conflits de classe.

Cependant, il ne pouvait être question, pour le prolétariat, d'abandonner l'instrument qui avait été forgé primitivement au feu des luttes spontanées des ouvriers pour, face à un patronat déjà puissant, échapper à l'isolement et atténuer la concurrence désastreuse qui les rendait ennemis d'eux-mêmes, pour, comme le disait Marx : « arracher des conditions de travail contractuelles les élevant *au moins* au-dessus de la condition de simples esclaves.»

Il pouvait être d'autant moins question d'un tel abandon, qu'après les défaites qu'il avait essuyées, le prolétariat se trouvait dans l'incapacité de substituer aux syndicats d'autres organes de combat qui ne pouvaient surgir qu'au travers du développement même des batailles engagées.

Le prolétariat aujourd'hui n'a pas le choix. Dans la conjoncture immédiate les syndicats restent les seuls leviers de la lutte ouvrière, le tremplin d'où puissent s'élancer les travailleurs pour la défense de leurs conditions d'existence, de leurs salaires, de leurs allocations de chômage, de leurs pensions, luttes revendicatives qui, de par l'atmosphère historique dans laquelle elles se dérouleront, acquerront d'emblée un caractère politique et devront inévitablement s'élever et aboutir à la lutte générale de tout le prolétariat pour la destruction de l'Etat capitaliste et la prise insurrectionnelle du pouvoir !

Que désormais les revendications ouvrières doivent déborder du cadre corporatif, qu'elles ne puissent plus se confiner à la profession, à la localité ou même à la région, cela les faits mêmes se sont chargés de le dénoncer : le désastre subi par les travailleurs verviétois n'est pas encore, nous pensons, effacé des mémoires ouvrières. Mais l'exploitation fondamentale est donnée par l'évolution ultime du capitalisme décadent.

D'une part, le prolétariat ne se trouve plus enprésence de capitalistes «indépendants» dont il puisse exploiter l'interconcurrence qui, pratiquement a disparu, il ne se trouve même plus en face d'entreprises cartellisées, trustées ou non, mais il est en opposition directe avec le Capital Financier lui-même, qui peut lancer contre lui tout l'appareil répressif de l'Etat bourgeois.

D'autre part, les conditions restrictives imposées au capitalisme par la dislocation de son mécanisme économique, aboutissant à un dangereux ébranlement de tout son système, la nécessité également de conserver à tout prix une masse suffisante de plus-value et de profits, incitent la bourgeoisie d'un côté, à ne pas tolérer le moindre remous de classe, de l'autre côté, à s'opposer irréductiblement à toute revendication ouvrière susceptible soit d'entamer son profit, soit d'en freiner l'extension.

Il est donc clair que la survivance de syndicats de lutte de classe, si émasculés qu'ils soient, laisse subsister une menace tant à l'égard de la social-démocratie que vis-à-vis de la bourgeoisie. Le P. O. B. l'a fort bien compris lorsqu'il opéra son fameux « tournant » de Noël 1933, qu'il essaya de teinter de radicalisme. Son Plan de Travail n'eut d'autre fonction que de lancer le mouvement ouvrier sur une voie de garage d'où il lui fût impossible de démarrer.

On se souvient comment De Man, usant de toutes les habiletés jésuitiques de sa « dialectique » justifia «son» Plan devant la fine fleur de la bureaucratie syndicale. Il est intéressant de le rappeler.

De Man constata que « *par la force des choses (!)*, les » dirigeants de notre mouvement se trouvent de plus en plus » réduits à devoir jouer un rôle de *serre-frein*, ...parce qu'ils » se rendent compte de plus en plus des *limites* que la si» tuation économique elle-même assigne à leurs possibilités » de réalisation. » Ce que De Man entendait par *limites*, c'était, évidemment, celles compatibles avec le maintien de la domination de la bourgeoisie car, « du point de vue de l'éco» nomie privée, nous nous heurtons à la *limite des prix de* » *revient*, comme du point de vue de l'économie publique; » nous nous heurtons à celle des ressources budgétaires » ! Comme si, pour le capitalisme il ne s'agissait pas *toujours* d'une question de prix de revient, c'est-à-dire en fin de compte, du prix de la force de travail. Il y a trois quarts de siècle, Marx soulignait déjà que « le capitaliste tend cons» tamment à réduire le salaire au *minimum* physiologique et » à porter la journée de travail à son *maximum* physiolo» gique, tandis que l'ouvrier presse constamment dans le sens » opposé ». D'après De Man, il est « vain » aujourd'hui pour le prolétariat de « presser constamment dans le sens opposé »; sont « vains » les efforts qu'il peut tenter par ses *propres* méthodes pour essayer de briser le cercle dans lequel veulent l'enfermer le capitalisme et ses suppôts social-démocrates. Il ne se rend donc pas compte, le prolétariat, avertit De Man « qu'en substituant à nos méthodes traditionnelles » de lutte, des méthodes, plus brutales et plus violentes, » comme celles de la grève générale et de l'insurrection, on » ne peut aboutir qu'à *aiguillonner encore la volonté de ré*» *sistance du côté capitaliste* » ! Et puis « *on* parle de faire » la grève sans même se demander pourquoi on la ferait » ! Car tout le problème est là. Et si « on » ne sait pourquoi on ferait la grève, « on » n'ignore pas cependant qu'elle peut fort bien déboucher dans une lutte générale contre la bourgeoisie de nature à balayer tous les « on » savants et hypocrites. Il faut donc, à tout prix, escamoter le problème de la lutte revendicative et, pour De Man, cela consiste à « dépla» cer le problème du terrain de la discussion des *méthodes* » sur le terrain de la discussion des *objectifs* eux-mêmes ».

Que pour la social-démocratie il faille briser toute lutte ouvrière cela s'est encore vérifié au Congrès de la Commission Syndicale qui eut pour tâche d'élaborer une réforme structurelle du mouvement syndical capable de prévenir la reproduction d'événements tels ceux de juillet 1932. Successivement de ce congrès sortit un renforcement des pouvoirs des Centrales et de la Commission Syndicale, avec possibilité pour elles de se passer d'une consultation de la base et de faire fi de la volonté des masses.

Mais il est certain que cette évidente « bonne volonté » de la social-démocratie ne peut suppléer à la nécessité pour la bourgeoisie d'avoir bien en mains les organisations ouvrières, en attendant de pouvoir les dissoudre. Le projet de loi pa-

tronné par les démocrates-chrétiens Heyman et Poullet vient donc à son heure.

Il est symptômatique que la presse social-sdémocrate n'ait enregistré devant cette nouvelle et grave menace du capitalisme aucune réaction sérieuse, si l'on néglige la pâle opposition académique du sieur Delsinne dans le « Peuple ». Et cependant il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une première tentative pour annihiler complètement l'indépendance des syndicats et les incorporer dans l'Etat évoluant vers l'autoritarisme. Les rédacteurs du projet ne cachent d'ailleurs pas que « leur » proposition a des tendances corporatives et la « Nation Belge » non plus ne dissimule que « l'esprit de ce projet » est corporatif et que le régime qu'il institue n'est pas autre » chose que le pré-corporatisme. ». Et elle n'hésite pas à reconnaître que « si la loi Poullet-Heyman est appliquée on as- » sistera à l'événement le plus important de la vie sociale en » Belgique, faisant prévoir des répercussions infinies dans » l'ordre politique » !

Nous devons nous borner à tracer ici les caractères essentiels du projet, de même que nous ne pouvons aborder maintenant le problème du corporatisme, qui fera l'objet d'une étude d'ensemble.

A l'examen du projet, un rapprochement peut immédiatement être fait avec le récent arrêté réglementant la production et la distribution cité par nous dans le dernier « Bulletin ».

D'un côté il s'agit de fonder la « solidarité professionnelle» des entreprises, ce qui veut dire que la classe capitaliste dans son ensemble ne peut plus tolérer la concurrence individuelle de ses membres, que les antagonismes internes doivent être étouffés et que l'ère du capitalisme « libertaire » est bien révolue.

De l'autre côté, avec le projet Heyman, le capitalisme se propose d'écarter toute possibilité de lutte directe des ouvriers, de prévenir toute grève qui, développée, deviendrait une menace pour la domination bourgeoise; de résorber les dangers existants, mais dont les décisions acquerraient force de loi au nom de la « communauté d'intérêt entre employeurs et salariés ».

Cette solidarité, il y a belle lurette que la social-démocratie ne la conteste plus et Delsinne encore, en commentant le projet, reconnaît que « les ouvriers et patrons d'une industrie » donnée ont un intérêt égal à ce que cette industrie soit » prospère ». Et aujourd'hui l'œuvre du « réaliste » Joseph Wauters, créateur des commissions paritaires et autres pièges capitalistes, va recevoir sa consécration légale.

Le projet consacrera la reconnaissance légale et par conséquent la personnification civile, aux syndicats qui la demanderont. En apparence il n'y a donc pas d'obligation pour les syndicats à se faire « légaliser ». Mais en fait, seuls les syndicats « légaux » concluront des accords et conventions collectives dont l'application s'étendra *obligatoirement à l'ensemble* des ouvriers de l'industrie visée. Evidemment, de véritables syndicats de combat trouveraient aisément la possibilité de se soustraire à cette obligation, mais en réalité, la bureaucratie socialiste n'aura qu'une volonté : celle de ne pas se laisser prendre de vitesse par les officines « chrétiennes », dès à présent ralliées au nouveau régime et ce d'autant plus qu'en se confinant dans « l'illégalité », elle se verrait exclure de toutes les commissions paritaires et autres organismes où jusqu'à ce jour elle a pu confortablement consommer toutes ses trahisons. Delsinne laisse d'ailleurs percer son inquiétude à ce sujet ce qui l'amène à la conclusion « qu'il y aurait donc » une obligation de fait » à la reconnaissance légale, conclusion qui n'aurait aucune valeur s'il s'agissait de militants décidés à la lutte.

Quant aux « bénéfice » de la législation, la voici :

a) le syndicat commettra ces statuts à l'approbation officielle de la Commission Nationale de la Production dont les membres seront choisis par le Roi;

b) le syndicat sera déclaré responsable de l'activité des membres de son comité;

c) la *dissolution,* par le Tribunal civil, du syndicat légal pourra être prononcée s'il ne remplit pas ses engagements; s'il « affectait le patrimoine ou ses revenus à des objets autres que ceux en vue desquels il a été constitué » (par exemple en conservant une caisse de résistance); ou bien à la requête soit d'un syndiqué, se jugeant « lésé » par l'action du syndicat, soit d'un « tiers » (par exemple le patron visé par le syndicat), soit même le ministère public;

d) l'amende et la prison seront réservées au dirigeant syndical qui inciterait les membres, par la parole ou l'écrit, à s'opposer aux clauses d'une convention collective acceptée par l'organisation;

e) conclure des convientions collectives, à l'exclusion des syndicats non reconnus.

A la légalisation des syndicats se supperposerait la création d'une part de *commissions professionnelles paritaires,* composées d'employeurs et de salariés. Ces derniers seraient l'émanation des syndicats les plus « représentatifs » (?) et choisis par le Roi. Ils devraient notamment s'engager à « con- » tribuer à l'établissement d'une *collaboration cordiale* entre » employeurs et salariés » et seraient révocables à tout moment. La mission de ces commissions serait évidemment de « prévenir ou aplanir tout différend entre employeurs et sa- » lariés » et de présider à la conclusion d'accords.

D'autre part, des *commissions régionales et nationale de la production* dont la composition serait analogue à celle des commissions paritaires et qui auraient pour fonction essentielle « d'aider le gouvernement à adapter la législation éco- » nomique et sociale aux besoins de l'industrie et du com- » merce » ce qui, si nous en croyons Delsinne, « ne pourra » soulever aucune objection de la part des organisations ouvrières » !

En résumé, il ne faut pas s'attendre à ce que la bureaucratie syndicale et le P. O. B. s'émeuvent outre mesure de cette redoutable menace capitaliste. Pourquoi d'ailleurs en serait-il ainsi puisque les six lignes consacrées à la « politique ouvrière » par le Plan du Travail corroborent parfaitement les intentions de la Bourgeoisie. Rappelons-les : « politique de » travail tendant à la réduction de la durée d u travail et à » la « normalisation des salaires par l'établissement d'un » *régime contractuel légal* du travail, *reconnaissance syndi-* » *cale,* commissions paritaires, conventions collectives, mini- » mum de salaire. »

La classe ouvrière n'a plus de temps à perdre. Si elle ne se prépare pas énergiquement à la résistance s'en sera fait pour longtemps de toute possibilité de lutte.

Impr. « Les Arts Graphiques », S. C., 201, ch. de Haecht, Bruxelles III. — Gérant : J. Van Trier.